

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE A L'INTERET GENERAL DE L'OPERATION DE REQUALIFICATION DU SITE DE LA PAPETERIE DES GAVES ET A LA MISE EN COMPATIBILITE PAR DECLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ORTHEZ SAINTE- SUZANNE

Par arrêté n°20U03 en date du 5 août 2020, le Maire de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique susvisée.

Le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme par déclaration de projet d'intérêt général et son évaluation environnementale ont été transmis à l'autorité environnementale qui a donné son avis le 11 mai 2020.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 14 septembre 2020 à 8H30 jusqu'au mercredi 14 octobre 2020 à 14H00** au service urbanisme de la mairie d'Orthez, 10 bis, Avenue Francis Jammes.

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'urbanisme (05 59 69 78 19) préalablement à tout déplacement, à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le dossier d'enquête publique pourra ainsi être consulté :

- sous format papier, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi et mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
- sous format numérique, sur les sites internet de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr) et de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti au service urbanisme sur un poste informatique mis à disposition du public

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu au service urbanisme, uniquement aux jours et heures d'ouverture habituels,
- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : Commune d'Orthez Sainte-Suzanne sise 1 place d'Armes BP 119 - 64301 Orthez cedex
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique du service urbanisme de la mairie : urbanisme@mairie-orthez.fr.

Madame Virginie Allezard, commissaire enquêteur, désignée par décision du Tribunal Administratif en date du 27 juillet 2020, **recevra le public au service urbanisme de la commune, préférentiellement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de l'urbanisme**, les :

- **Lundi 14 septembre 2020 de 8h30 à 11h30**
- **Samedi 3 octobre 2020 de 9h00 à 12h00**
- **Mercredi 14 octobre 2020 de 9h30 à 12h30**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne et de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal pourra déclarer l'opération de requalification du site de la « Papeterie des Gaves » d'intérêt général et approuver le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme correspondant, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.